

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 novembre 2022 - Délibération n°22-098**

Objet : Désignation des membres des commissions municipales

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le dix-huit novembre précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, X. PECHAIRAL, M. PLA, I. ALCANIZ-LOPEZ, B. MALLET, H. NICOLAS, N. CANONGE, N. ANDREO, M. MONNIER, C. MARTIN, J-P. ROUX, P. PLONGET, M. MESSINES, C. CERVERO, C. BOUILLET, P. SILVA, W. ALCANIZ, E. SIFUENTES, D-A. ROUX, D. MARTY, T. SABATIER, H. JONQUIERE.

ONT DONNE PROCURATION :

L. HEBRARD donne procuration à X. PECHAIRAL, M. EL AIMER donne procuration à B. MALLET, A. MATEU donne procuration à I. ALCANIZ-LOPEZ, F. LOPEZ donne procuration à H. NICOLAS, F. BOUCHE donne procuration à M. PLA, D. GUIOT donne procuration H. JONQUIERE.

Absente : S. DIELLA

SECRETARE DE SEANCE : H. NICOLAS

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

Par délibérations n°20/019 du 10 juillet 2020, n°20-079 du 27 octobre 2020 et n°21-058 du 26 mai 2021 le conseil municipal avait désigné les membres des différentes commissions municipales, en application de l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales.

Afin de succéder à Madame Valérie MAGGI, il convient de procéder à son remplacement dans les commissions où elle siégeait, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, en application de l'article L.2121-22 du CGCT.

Sont concernées les commissions suivantes :

- La **commission de l'enfance et de la jeunesse**,
- La **commission des sécurités**,
- La **commission des solidarités**,
- La **commission des finances et de la commande publique**.

Il convient donc de désigner les remplaçants de la liste majoritaire pour ces quatre commissions.

Si le conseil municipal approuve à l'unanimité de ses membres, il est proposé que le vote ait lieu à main levée pour déterminer ces suppléants, après appel à candidature.

A défaut de cet accord à l'unanimité des conseillers municipaux pour un vote à main levée, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-22 ;

Vu la délibération n°20/019 du 10 juillet 2020, identifiant les commissions municipales et désignant les membres pour chacune d'elles ;

Vu la délibération n°20-079 du 27 octobre 2020 désignant les membres des commissions municipales ;

Vu la délibération n°21-058 du 26 mai 2021 désignant les membres des commissions municipales ;

Vu le décès de Madame Valérie MAGGI en date du 14 septembre 2022 ;

Considérant la candidature de Madame Hélène NICOLAS à la commission de l'enfance et de la jeunesse ;

Considérant le souhait de Madame Hélène NICOLAS de ne plus être membre suppléant de la commission des sécurités ;

Considérant la candidature de Madame Isabel ALCANIZ-LOPEZ comme membre titulaire à la commission des sécurités ;

Considérant la candidature de Monsieur Enzo SIFUENTES comme membre suppléant à la commission des sécurités ;

Considérant la candidature de Madame Marie MESSINES à la commission des solidarités ;

Considérant la candidature de Madame Isabel ALCANIZ-LOPEZ à la commission des finances et de la commande publique ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

Vu le résultat des scrutins, à main levée ;

ARTICLE 1. La candidature de Madame Hélène NICOLAS est retenue à l'unanimité par 28 voix pour le poste de membre titulaire représentant la liste majoritaire à la **commission de l'enfance et de la jeunesse**.

ARTICLE 2. La **commission de l'enfance et de la jeunesse** est constituée dorénavant des membres suivants :

M. Jean-Jacques GRANAT, Président,

Liste majoritaire :

- Titulaires : Isabel ALCANIZ-LOPEZ, Anaïs MATEU, Patricia SILVA, Marie MESSINES, Hélène NICOLAS
- Suppléant : Frédéric LOPEZ

Liste minoritaire :

- Titulaire : Sophie DIELLA
- Suppléant : Delphine MARTY

ARTICLE 3. La candidature de Madame Hélène NICOLAS est retenue à l'unanimité par 28 voix pour le poste de membre titulaire représentant la liste majoritaire à la **commission des sécurités**.

ARTICLE 4. La candidature de Monsieur Enzon SIFUENTES est retenue à l'unanimité par 28 voix pour le poste de membre suppléant représentant la liste majoritaire à la **commission des sécurités**.

ARTICLE 5. La **commission des sécurités** est constituée dorénavant des membres suivants :

M. Jean-Jacques GRANAT, Président,

Liste majoritaire :

- Titulaires : Norbert CANONGE, Marie MESSINES, Frédéric LOPEZ, Claude BOUILLET, Isabel ALCANIZ-LOPEZ
- Suppléant : Enzo SIFUENTES

Liste minoritaire :

- Titulaire : Thierry SABATIER
- Suppléant : David-Alexandre ROUX

ARTICLE 6. La candidature de Madame Marie MESSINES est retenue à l'unanimité par 28 voix pour le poste de membre suppléant représentant la liste majoritaire à la **commission des solidarités**.

ARTICLE 7. La **commission des solidarités** est constituée dorénavant des membres suivants :

M. Jean-Jacques GRANAT, Président,

Liste majoritaire :

- Titulaires : Lionel HEBRARD, Nadine ANDREO, Catherine CERVERO, Corinne MARTIN, Monique MONNIER
- Suppléant : Marie MESSINES

Liste minoritaire :

- Titulaire : David GUIOT
- Suppléant : Sophie DIELLA

ARTICLE 8. La candidature de Madame Isabel ALCANIZ-LOPEZ est retenue à l'unanimité par 28 voix pour le poste de membre titulaire représentant la liste majoritaire à la **commission des finances et de la commande publique**.

ARTICLE 9. La **commission des finances et de la commande publique** est constituée dorénavant des membres suivants :

M. Jean-Jacques GRANAT, Président,

Liste majoritaire :

- Titulaires : Xavier PECHAIRAL, Bernard MALLET, Wilfrid ALCANIZ, Hélène NICOLAS, Isabel ALCANIZ-LOPEZ
- Suppléant : Mohamed EL AIMER

Liste minoritaire :

- Titulaire : David-Alexandre ROUX
- Suppléant : David GUIOT

Convocation : 18 novembre 2022
Affichage ordre du jour : 18 novembre 2022
Présents : 22
Suffrages exprimés : 28
Absents : 7
Publiée le : **28 NOV. 2022**

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Hélène NICOLAS

